

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Jean-Marie Voumard, André
Python, Ronald Zacharias, Pascal Spuhler,
Carlos Medeiros, François Baertschi, Christian
Flury, Thierry Cerutti, Jean-François Girardet,
Bernhard Riedweg, Sandro Pistis, Sandra Golay,
Danièle Magnin, Henry Rappaz, Florian Gander*

Date de dépôt : 21 septembre 2015

Proposition de résolution **Maintenons le service de dédouanement de Thônex-Vallard**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le service de dédouanement de Thônex-Vallard pourrait être fermé par mesures d'économie ;
- qu'une centaine de camions passent par cette douane afin de remplir les formalités de déclaration de marchandises ;
- que ces véhicules devront rouler une dizaine de kilomètres de plus pour se rendre à la douane de Bardonnex, laquelle enregistre déjà plus de 500 transporteurs par jour ;
- que l'autoroute en direction de Bardonnex est déjà saturée aux heures de pointe ;
- que cette mesure d'économie affaiblit le contrôle du trafic commercial et des prestations de service public,

invite le Conseil d'Etat

à demander aux autorités fédérales de maintenir ce service douanier à Thônex-Vallard.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

A la lecture des médias, nous apprenons que le poste de dédouanement de Thônex-Vallard **pourrait** être fermé par l'administration fédérale pour des raisons d'économie.

Ce service, s'il était fermé, obligerait les particuliers et les professionnels du transport à effectuer des kilomètres supplémentaires pour se rendre à la douane de Bardonnex pour y effectuer les formalités commerciales nécessaires.

Cette dernière plate-forme douanière s'occupe, par jour, déjà de plus de 500 transporteurs ! De plus, l'autoroute dans cette direction est déjà passablement encombrée aux heures de pointe !

Dès lors, afin d'éviter un tel encombrement supplémentaire et de perdre une prestation du service public envers nos concitoyens, **anticipons** les problèmes qui pourraient découler d'une telle fermeture en invitant l'administration des douanes à maintenir ce poste de dédouanement !